

Attestation de qualification

« Opérateur qualifié »

N° VUL/18.012106

En application de l'article R 321-15 du Code de la Route
et de l'Arrêté du 22 juin 2016 modifiant l'article 4 de l'Arrêté du 14 mai 2014
relatif au contrôle de conformité initial des véhicules de PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Le laboratoire de l'Union Technique de l'Automobile, du motocycle et du Cycle (U.T.A.C.), certifie que la société ci-dessous est qualifiée dans le cadre du contrôle de conformité initial pour les véhicules carrossés sous sa responsabilité.

Raison sociale	:	ROUERGUE CARROSSERIE INDUSTRIELLE
Usines/Ateliers	:	ROUERGUE CARROSSERIE INDUSTRIELLE L'Etoile 12300 ALMONT LES JUNIES (France)
Gammes de véhicules	:	N1 / O1 / O2
Périmètre évalué	:	Procédures d'assurance de la qualité et Certificat ISO 9001.
Date de la qualification	:	5 septembre 2018
Date de limite de validité	:	1 ^{er} octobre 2021



UTAC CERAM
UTAC
DIGITALLY SIGNED

G. FOUGERE
Responsable du service
Certification, Audits et Inspections



UTAC CERAM

Autodrome de Linas-Montlhéry • BP 20212 • 91311 MONTLHERY Cedex • France
Tél. : [00 33] 1 69 80 17 00 • Fax : [00 33] 1 69 80 17 17 • contact@utacceram.com
SAS au capital 7 800 000 € • TVA FR 89 438 725 723 • RCS EVRY B 438 725 723 • Code NAF 7120 9